

# INSPECTEUR(TRICE) DES INSTALLATIONS CLASSÉES

Ref : 2023-1233995

## Fonction publique

Fonction publique de l'État

## Employeur

Direction Régionale de  
l'Environnement, de  
l'Aménagement et du  
Logement Bourgogne-  
Franche-Comté (DREAL  
Bourgogne-Franche-Comté)

## Localisation

21 BOULEVARD VOLTAIRE  
21078 DIJON CEDEX

**Domaine :** Organisation, contrôle et évaluation

**Date limite de candidature :** 04/10/2023

## Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

## Expérience souhaitée

Non renseigné

## Rémunération

(fourchette indicative pour les  
contractuels)

Non renseigné

## Catégorie

Catégorie A (cadre)

## Management

Non

## Télétravail possible

Oui

## Vos missions en quelques mots

En tant qu'inspecteur des installations classées, vos activités principales seront :

- l'instruction / analyse technique de dossiers pour réglementer l'autorisation / la modification des ICPE
- le contrôle du respect des règles applicables et suivi réglementaire, dont inspections sur sites industriels, avec proposition de sanction le cas échéant

- le traitement des plaintes des riverains et la gestion des accidents industriels

Vous serez notamment en charge du suivi de carrières (extraction + transformation), en particulier celles exploitées en eau pour lesquelles vous serez référent départemental. Vous suivrez également des activités à risques d'incendie (ex. scieries), et de production / stockage d'hydrogène avec 2 dossiers d'autorisation annoncés

Vous aurez ainsi un rôle clé dans la prévention des risques industriels, l'utilisation rationnelle des ressources et le développement des énergies renouvelables.

Vous intégrerez la subdivision 3 qui comprend deux ingénieurs (un chef de subdivision et le titulaire du poste), un technicien et une assistante. Vous serez sous l'autorité hiérarchique du chef de subdivision, sur lequel vous pourrez vous appuyer, ainsi que sur les autres inspecteurs de l'UD, pour développer les compétences requises et traiter les dossiers sensibles. Vous aurez également le soutien d'une assistante partagée pour certaines tâches, notamment administratives.

Vous bénéficierez également de l'animation, la coordination et de l'appui d'inspecteurs spécialisés du niveau régional de la DREAL.

L'inspection des installations classées intervient pour le compte du Préfet sur le plan administratif et pour le compte du Procureur sur le plan pénal.

Dans la réalisation de vos missions, vous serez en relation avec différents interlocuteurs : exploitants industriels et leurs bureaux d'études, autres services de la DREAL, DDT, ARS, préfecture, élus, riverains,...

## **Profil recherché**

Poste ouvert au catégorie A

-compétences techniques : de solides bases scientifiques et techniques sont requises pour accomplir le parcours de formation ; connaissances des activités et process industriels (dont carrières), en géologie et hydrogéologie souhaitées ou à acquérir

-juridiques : connaissances du droit administratif et du droit de l'environnement (dont ICPE) souhaitées ou à acquérir

-transversales : bonne qualité rédactionnelle, capacité d'adaptation, esprit de synthèse et qualité d'analyse nécessaires à l'instruction des dossiers réglementaires et techniques, gestion de projets, force de propositions, maîtrise de soi, rigueur, organisation, intégrité, capacité à rendre compte

-relationnelles: savoir travailler en équipe et en réseau, sens du contact et des relations

humaines, capacité de représentation

Contractuel : une expérience dans l'industrie (QSE), un bureau d'étude spécialisé, ou une activité de contrôle est un atout

## À propos de l'offre

### Informations complémentaires

Personne à contacter OBLIGATOIREMENT

Vous recherchez un métier au coeur des projets industriels et répondant aux défis de la transition écologique et énergétique? Vous vous reconnaissez dans les valeurs clés de l'Inspection (compétence, impartialité, équité, transparence et intelligence des situations)?

Alors pour de plus amples informations ou pour postuler, n'hésitez pas à contacter:

Céline PICOT-Chef de la subdivision 3-Tél. 03 39 59 65 93

[celine.picot@developpement-durable.gouv.fr](mailto:celine.picot@developpement-durable.gouv.fr)

Pierre CHRISMENT-Chef de l'unité départementale-Tél. 03 39 59 65 83

[pierre.chrisment@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pierre.chrisment@developpement-durable.gouv.fr)

Département Ressources Humaines de la DREAL:

[drh.sg.dreal-bourgogne-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr](mailto:drh.sg.dreal-bourgogne-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr)

Pour découvrir la Côte-d'Or, la ville de Dijon et l'IGP « Pierre de Bourgogne », spécificité des carrières locales de roches ornementales:

<https://www.lacotedorjadore.com/>

<https://www.destinationdijon.com/>

<https://www.ig-pierredubourgogne.fr/>

### Conditions particulières d'exercice

Le poste d'inspecteur ICPE implique une habilitation et une assermentation, à l'issue d'un parcours de formation et de tuteurage sur 1 an environ

Durée min d'occupation de 3 ans fixée par AM du 06/01/2023 pour la 1ère occupation de ce type de poste

Des formations spécialisées sur les carrières et les risques accidentels sont également dispensées

Déplacements nécessaires sur les sites industriels du dépt, voire très exceptionnellement en dehors: permis B indispensable

Horaires selon le RI

Possibilité de télétravail jusqu'à 2 j/semaine, avec l'accord du supérieur

Équipement:ordinateur portable avec double écran, smartphone

Bureau susceptible d'être partagé avec un autre inspecteur

Accès DREAL facile en vélo, transport en commun et voiture Restaurant admin sur place

Poste ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels

Un CV est à joindre à la candidature

N° du poste à renseigner sur le formulaire : 16342C0279

Cotation RIFSEEP GR3

## **Fondement juridique**

Ce poste est ouvert aux fonctionnaires et/ou aux contractuels. Le recrutement d'un contractuel est fondé sur l'article L.332-2-2° du code général de la fonction publique de l'État.

## **Statut du poste**

Vacant à partir du 01/12/2023

## **Métier de référence**

Inspectrice / Inspecteur en installations classées pour la protection de l'environnement

## **Qui sommes nous ?**

En réponse aux enjeux grandissant de transition écologique et énergétique, la DREAL est le service régional de l'Etat chargé de décliner et de porter localement ces missions essentielles pour l'avenir de nos concitoyens, de nos territoires.

L'UD 21 exerce une mission régaliennne visant à réglementer et contrôler les activités industrielles à risques (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement : ICPE), afin de protéger les riverains et l'environnement des pollutions, des nuisances et des risques accidentels qu'elles génèrent.

L'UD21 est organisée en trois subdi. Celle que vous intégrerez est en charge du suivi des carrières, des filières ENR « biomasse » et « hydrogène » et des activités liées au BTP (traitement/stockage/recyclage de matériaux/déchets inertes) avec une logique d'économie circulaire.

Rejoignez une équipe dynamique de 14 personnes dans un cadre de vie remarquable à Dijon (Cité de la gastronomie et du vin).